

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 4

Artikel: Lettres inédites sur la guerre du Sonderbund : [suite]
Autor: Willer, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ENNEMI

Ces jours, on voit nombre de gens de mauvaise humeur. Pourquoi ? Parce que c'est le mois où il faut faire sa déclaration pour l'impôt.

Il y a les personnes qui ne comprennent rien, qui n'ont jamais rien compris aux dispositions embrouillées à dessein des lois d'impôt et aux rubriques peu claires de la déclaration. Bien qu'animées de sentiments très loyaux à l'égard du fisc, ces personnes ne savent jamais — et cet embarras se répète chaque année — ce qu'il faut indiquer ici, ce qu'il faut indiquer là, pour ne pas tromper l'Etat ou pour ne pas se frustrer soi-même, car le fisc ne rend jamais rien, pas même ce qu'il a touché indûment.

Il y a aussi les personnes qui luttent d'habileté et de ruse avec le fisc, bien décidées à tricher, mais qui savent que celui-ci a l'œil ouvert et ne se laisse pas tromper sans résistance.

Toutes ces préoccupations ne sont pas pour mettre les gens de bonne humeur.

D'accord, l'impôt, voilà l'ennemi ; c'est l'ennemi de tout le monde, du petit comme du grand, du puissant comme du faible. Il n'épargne personne. C'est l'ennemi traditionnel, inévitable. Il nous suit pas à pas dans la carrière, toujours prêt à réclamer sa part de toutes nos bonnes fortunes ; sans pitié pour nos revers.

— Ah ! quel détestable système d'impôt que le nôtre, disait l'autre jour un de nos compatriotes rentré récemment de l'étranger ; les impôts indirects sont bien préférables.

— Vous trouvez ?

— Certainement ; on les paie sans s'en apercevoir.

— Mais on les paie tout de même.

Or moi, somme toute, j'aime bien mieux un ennemi qui vous attaque face à face, corps à corps : « A nous deux, je suis l'impôt ! » que cette guerre d'escarmouches que vous fait l'impôt indirect, qui vous attend, embusqué derrière toutes les nécessités ou tous les plaisirs de la vie, et qui s'amuse avec vous comme le chat avec la souris, pour finir quand même par vous croquer, à la faveur de vos illusions. Voulez-vous un bon cigare ? L'impôt est là qui vous le fait payer plus cher qu'il ne vaut. Voulez-vous percer une fenêtre ou une porte de plus à votre immeuble, pour vous donner de l'air ou des aises ? Crae, l'impôt est là. Il vous guettait. Etc., etc., les exemples abondent.

Et dans les pays où fleurit l'impôt indirect, il se multiplie à l'infini, il pullule. Les gouvernements ayant un besoin croissant d'argent, trouvent toujours quelque nouvel objet de nécessité ou de fantaisie où accrocher la griffe de l'impôt.

L'impôt direct, c'est le tribut — forcé — que je dois et paie au pays où j'ai fixé mes pénates, comme la contribution que je dois et paie aux sociétés dont je fais partie. Quand je l'ai acquitté, je suis tranquille, on ne me réclame plus rien. Je puis fumer en paix mes cigares, et en fumer deux ou trois de plus, si le cœur m'en dit ; je puis percer deux ou trois fenêtres de plus

dans ma maison sans être inquiété. Je puis, enfin, passer tout de suite à profits et pertes une somme déterminée, et ne suis pas ainsi exposé à de désagréables surprises le jour où j'établirai mon bilan de fin d'année.

Le fisc veut connaître mon gain ? Pourquoi hésiterais-je à le lui déclarer, s'il est raisonnable et honnêtement acquis. Je vaux ce que je vaux, ni plus ni moins.

L'impôt, voilà l'ennemi, c'est entendu ; mais, ennemi pour ennemi, mieux vaut encore celui qui vient droit à vous, arme en main : « A nous deux ! » J. M.

On n'est pas des amphibiens. — M^{me} Ratelot fait admirer à une de ses amies son nouvel appartement.

— Oui, fait l'amie, vous êtes fort bien installée. Quel dommage seulement que vous n'ayez pas de cabinet de bain.

— Oh ! cela ne fait rien, nous n'avons qu'un bail de deux ans,

Les enfants terribles. — « Ma chère, disait à sa femme M. Djanksatot, moi je juge les gens sur ma première impression, et elle ne me trompe jamais ! »

Le jeune Henri : « Et moi, papa, quand tu me vis pour la première fois, quelle impression t'ai-je faite ? »

LETTRES INÉDITES SUR

LA GUERRE DU SONDERBUND

II

Fribourg, le 20 novembre 1847.

Ma chère mère,

HIER, j'ai changé de logement. Je demeure maintenant chez M. Muller, allié de Gottrau, trésorier de l'Etat. C'est une des meilleures maisons de Fribourg. J'y suis avec M. Keser. Nous sommes parfaitement bien logés, ayant une chambre à deux lits et un charmant petit salon muni d'une bibliothèque. Notre hôte est un ancien capitaine aux gardes, ayant fait les campagnes d'Espagne et de Russie. Il a été camarade de service de MM. les colonels Rilliet et A. Bundi. Sa dame est une fière mouche, à l'œil perçant et au nez d'aigle. Elle est jésuite en diable ; aussi avons-nous eu ce matin à dîner une fine discussion. Le commandant est du reste un excellent homme, rempli d'attentions pour nous. Cela ne m'empêche pas pourtant de regretter un peu les révérends pères capucins et surtout le père Grégoire et sa goutte d'eau de cerises après les repas.

Nous avons été, cet après-midi, conduire la troupe voir les redoutes. Il y en a plusieurs parfaitement bien faites et dans des dispositions formidables. Celle que nous avons attaquée était la plus faible. Si nous avions vu clair lors de l'assaut, nous n'aurions pas perdu tant de monde. Cette batterie, que nous avions construite dans la nuit de samedi à dimanche, a été,

au dire des notables, une des causes majeures de la reddition de la ville. Les braves gens furent consternés, lorsqu'ils virent, le lendemain matin, que depuis là on pouvait battre la ville, la bombarder, en un mot la détruire de fond en comble. Nous n'avons donc pas été inutiles.

Plusieurs bataillons sont partis du côté de Lucerne. Il en part encore tous les jours. Il y a encore environ dix mille hommes dans la ville ; on se touche tous. La compagnie de sapeurs n° 1 est partie ce matin pour Langthal, dans le voisinage du canton de Lucerne. On dit que notre destination est St-Maurice. En tout cas, qu'on se dépêche de nous donner de l'emploi ou de nous licencier, car je m'embête énormément.

Je me porte bien. Jean M... fait le malade ; c'est la seconde fois depuis le départ. Il est du reste assez bon soldat.

Ecris-moi tant que tu pourras.

Ton fils,

G. WILLER, s^r lieutenant.

Fribourg, le 21 novembre 1847.

Ma chère mère,

J'ai attrapé par hasard le *Nouveliste vaudois*, et j'ai été vraiment stupéfait de toutes les balivernes qu'il conte sur les affaires de Fribourg. Il est faux qu'on ait assassiné nos sentinelles isolées, qu'on les ait horriblement mutilées. La manière dont le *Nouveliste* raconte l'attaque de la redoute est vraiment risible. Il donne un bien plus grand nombre de morts qu'il n'y en a réellement. Il est vrai que des blessés ont succombé.

J'ai encore changé de logement. Je suis maintenant chez l'ancien syndic de Fribourg, M. Odet. Je n'y suis pas aussi bien que chez M. Muller de Gottrau, où j'ai été remplacé par un dédaigneux tourlourou genevois. Décidément, tout ce qu'il y a de mieux est pour ces messieurs et beaucoup d'officiers vaudois se féliciteraient d'être logés aussi bien que ces criquets. Et pourtant quel est leur mérite ? C'est peut-être de s'être débandés comme des moutons lors du premier coup de canon et de n'avoir servi à rien du tout dans l'affaire ; puis entrer en triomphateurs dans la ville de Fribourg, où ils ont pillé et dévasté tout au moins autant que les Bernois. Ils savent à la parade manier avec ensemble leurs fusils et puis courir le soir après la première femelle venue.

En voilà assez sur le compte des Genevois ; passons à autre chose. Le gouvernement provisoire de Fribourg vient d'expulser : 1^o les Jésuites, 2^o les Ligoriens, 3^o les Marianites dits frères ignorantins, 4^o les Frères de la doctrine chrétienne, 5^o les Sœurs de saint Joseph, 6^o les Sœurs de saint Vincent de Paule, 7^o les Sœurs du Sacré-Cœur. Tous ces ordres se tiennent par la manche. Les corporations de ce genre ne pourront plus s'établir dans le canton. Leurs biens meubles et immeubles sont réunis au domaine public. Tout l'arrêté est dans ce sens. Tu le liras en entier dans les journaux, c'est pourquoi je ne te l'envoie pas. Voilà au moins une fameuse razzia.

Le sieur Jean M... est tombé décidément ma-

lade; il a obtenu son congé et est parti ce matin pour Lausanne. S'il te fait une visite, ne lui fais pas mauvais visage.

Nous avons eu ce matin le service divin sur la place publique. La chaire de verdure a été construite par nos sapeurs en deux heures de temps. C'est M. Oltramare, de Genève, qui a prêché. Son sermon était très beau, mais pas à la portée de beaucoup de ses auditeurs. On a procédé ensuite à une collecte en faveur des paysans fribourgeois qui ont le plus souffert de la guerre. Nous avons assez de pauvres chez nous; cela n'a pas empêché chacun d'y contribuer pour sa part.

Il est vraiment étonnant que l'on n'ait pas de nouvelles de Lucerne. Il paraît que le général Dufour veut agir là comme à Fribourg, c'est-à-dire forcer la ville à se rendre sans coup férir. C'est son système; mais cela ne devrait pas exclure les nouvelles.

Je tombe de sommeil. Adieu, bonne nuit. Réponds-moi tant que tu pourras, car je m'ennuie fort.

Ton fils.

Lausanne, le 22 novembre 1847.

Mon cher fils,

Il paraît que les choses tournent au bien, car le n° 5 de réserve est rentré hier, dimanche, et le bataillon de réserve parti pour le Valais rentre demain. Ainsi voilà nos vieux revenus. Ils n'ont pas été malheureux; ils menaient une joyeuse vie: du bon vin à deux batz le pot, et tous les jours des voiturières de femmes qui allaient faire visite à leurs maris. Dieu sait tout ce qu'ils auront à conter de leurs prouesses! Comme les volontaires! Il y a de quoi mourir de rire à les entendre. Des huit jours qu'ils ont été en campagne, ils ont eu faim, soif et sommeil; ils ont désarmé la Haute-Gruyère; ils ont fait prisonniers deux landsturms et pris ce gendarme Freitag qui a tué un batelier sur le lac de Morat; bien entendu qu'il a été vendu, sans cela ils ne l'auraient pas eu.

M. le préfet a dit que vos sapeurs seront licenciés. Dieu le veuille! Ton pauvre Baudet en a aussi assez de la guerre.

Le *Novelliste* de vendredi publie un long détail de votre entrée à Fribourg, de la délivrance des prisonniers politiques, de la belle musique vaudoise, du Ranz des vaches, de la Marseillaise et de tant d'autres choses.

On doit avoir fait hier le sabbat aux môniers. Je n'ai rien vu, car j'ai passé toute ma journée

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

La dernière leçon du professeur Clasius.

NOUVELLE PAR AUG. BLONDEL

I

Le savant professeur Clasius se leva pour prendre un livre dans sa bibliothèque. De son pas lent et mesuré il se dirigea vers un in-folio relié en peau de truie, qui pouvait bien être un indigeste *Corpus juris*. Il essaya méthodiquement quelques grains de la poussière imaginaire qui recouvraient l'in-folio, fixa méthodiquement aussi ses lunettes sur son nez, et se remit à son grand ouvrage de droit romain, digne couronnement de sa longue carrière universitaire.

L'on n'entendit bientôt plus dans la chambre que le grattement de la plume d'oie, et le bourdonnement d'une mouche fourvoyée dans cette docte retraite et qui se précipitait contre la vitre, éprise de soleil et de grand air. Mouche indiscrette et malavisée en vérité! car rien ici ne saurait la re-

tenir: rideaux foncés et tenture sombre, et sur la table de travail où un folâtre rayon de soleil se permet de badiner, rien que des papiers entassés, des brochures et des livres.

Contre les murs, de massives bibliothèques de chêne, et des portraits au cadre noirci: nobles magistrats à la perruque poudrée contemplant cette salle où presque rien depuis eux n'a changé. Sur la haute cheminée deux coupes en marbre, austères et froides comme le propriétaire du logis; entre les coupes une pendule orne le fronton d'un temple grec, mais depuis longtemps elle a arrêté son joyeux tic tac et le timbre éclatant de sa sonnerie, et le silence s'est fait autour du vieux savant.

Aussi bien n'eût-on pas dit à le voir qu'on avait devant soi l'un de ces portraits échappé à son cadre? tant sa figure était impassible et rigide, tant son regard était immobile sous le verre de ses lunettes.

Sa vie s'accomplissait avec une régularité automatique. Trois fois par semaine, le matin, à dix heures moins un quart, le professeur Clasius apparaissait sur le seuil de sa maison, allant donner son cours à l'université. Irréprochable dans sa tenue, il allait d'un pas lent et compassé, secouant sur son jabot quelques grains invisibles de tabac d'Espagne. Il savait d'avance qu'il aurait à recevoir un certain nombre de saluts respectueux, et il les rendait en gentilhomme accompli. Son cours achevé, il rentrait chez lui par les boulevards extérieurs et faisait le tour des fortifications.

Sur lequel se plantaient les piolets d'acier. Quand les guides, grimpaient à quelque cheminée, cherchaient un point d'appui sur un faible support, leurs yeux n'ont-ils pas vu, sous la roche minée, le rire décharné du spectre de la Mort? Mais ils voulaient encore allonger leur histoire Et joindre aux vieux exploits leur nouvelle victoire: Car, au sommet des monts, où le bonheur attend, Ils embrassaient l'espace et défiaient le temps.

CHAMPÉDRY.

*

La morgue du Grand Saint-Bernard.

Un jour, au Saint-Bernard, un photographe impie pénétra dans la Morgue où l'on met les « transis »: Des corps étaient debout, d'autres étaient assis, Et tels encore prenaient une pose accroupie Formant un groupement à nul autre pareil. Notre amateur monte alors son appareil, Puis il s'adresse aux morts, et, par vieille habitude, Les invite à changer un peu d'attitude: « Là! c'est bien... souriez!... montrez mieux le fémur! N'ayez pas l'air de gens qu'on met au pied du mur! Plus gais! messieurs, plus gais!... songez à votre veuve... Je commence: un, deux, trois... vite, encore une épreuve... »

Dès lors, pour le bonheur des sots au goût pervers, On expose ces corps rongés par les hivers, Et chez les épiciers la mort hideuse étale Son rire décharné sur la carte postale.

CHAMPÉDRY.

La reveintzé dau biau-père.

Lou gros Pierrou, apri avà mariá ses duvés fellis avoué lau cinquante millé francs et dei créancés dein lau fordás, s'étaí rëteri dei z'affairés. Má coumein l'appétit vint ein medzeit, lei dou biaux fe vollbiavan s'eimpará dé tota la fortouna dau biau-père. Por cein, s'einteindiran avoué laus fennés por fère signi au gros Pierrou la donachon dé ti ses bins. Apri dei balle parollés et des promesses, Pierrou finit per consenti à ça cession. Má, hélas! quooqués senannés apri, lei prévenénces qu'on avai ju por li coummeinciran à diminué, dévint dé traó; on lâi ôtavé lou pan dé la botze et on lei fit cheintré que l'étaí dzéneint. Lou pourrou Pierrou l'a prai les tsozalas lou mi que l'a pu, tot ein chondzeint que vollihavé bailli à ses biaux fe la leçon que méretavan.

Apri avà bin ruminá, trova on banquier avoué co l'avai fé dei z'affairés dein lou teimps et à qui l'avai contá ses misérés.

— Mé prêtairi vu quienze ceints pices por on dzo? que lai demandé lou gros Pierrou.

— Bin su, l'ami, pas piré por on dzo, má por pllie grantteimps se vo vollihai.

— Na, piré por on dzo; einvouyí mé clliau quizenz ceints pices déman matin en catzon; et, quand sari à diná avoué mes dzeins, ion dé

Le dimanche après-midi il rendait visite à sa sœur, la comtesse de Berghes, et en revenant il passait au *Cercle des Marronniers* pour parcourir les journaux. Cette unique visite du dimanche constituait toute la vie sociale du professeur. Pour lui le monde extérieur n'existait pas, et pourvu qu'Anselme, son factorum, son valet de chambre et son intendant, lui servit son potage à l'heure réglementaire, et qu'il eût sous la main ses auteurs favoris, toutes choses lui semblaient cheminer à merveille...

Et pourtant, le dimanche 14 janvier 18... , comme il revenait de chez la comtesse de Berghes, on remarqua un fait étrange, dont on parla dans la ville... Le professeur Clasius n'était point entré au *Cercle des Marronniers*.

Qu'aurait-on dit, si on l'avait vu prendre comme d'habitude le volumineux *Corpus juris* dans sa bibliothèque, l'essayer avec précaution comme d'habitude aussi, mais, changement inexplicable et mystérieux, oublier de l'ouvrir, oublier de fixer ses lunettes, oublier de se rasseoir pour travailler... et rester debout, l'œil fixe, au milieu de sa chambre, son in-folio sous le bras!

II

Sur le fronton d'une maison de la vieille ville, on lit en caractères flambant neufs cette inscription: *Œuvre des jeunes poitrinaires*. C'est un ancien